

## Communiqué de presse

19 mars 2019

### Vœu déposé par le groupe « UDI et apparentés »

Lors du conseil de la Métropole du 18 mars 2019, le groupe UDI et Apparentés a présenté le vœu « **La désaturation du nœud ferroviaire lyonnais (NFL) doit répondre aux besoins de mobilité des habitants et salariés de la Métropole de Lyon** »

*« Je me réjouis de l'adoption à l'unanimité de ce vœu qui ouvre la voie à la mise en place à moyen/long terme d'un RER à la Lyonnaise, de la convergence tarifaire TCL/TER et de la transformation des 35 gares SNCF en pôle multimodal. Une étape importante vient d'être franchie »*

**Christophe Geourjon**

### Vœu adopté à l'unanimité :

#### **La désaturation du nœud ferroviaire lyonnais (NFL) doit répondre aux besoins de mobilité des habitants et salariés de la Métropole de Lyon**

Le Conseil de la Métropole de Lyon exprime le vœu que l'ensemble des collectivités locales de l'Aire métropolitaine lyonnaise en lien avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, expriment leur ambition du développement des liaisons ferrées au service des déplacements du quotidien. Ceci en amont du débat public animé par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Il est pour nous essentiel de nous assurer que le projet de désaturation du Nœud ferroviaire lyonnais (NFL) permette la mise en place, à moyen et long terme, d'une desserte ferroviaire de type RER sur l'ensemble du territoire. Cette desserte doit être mise en place grâce à la collaboration entre la Métropole de Lyon et la Région AURA pour assurer un service cadencé, synchronisé et efficace afin de répondre à un besoin réel et quotidien de l'ensemble des citoyens.

# Présentation du vœu en conseil par Christophe Geourjon

Monsieur le Président,

La commission générale de ce matin était très intéressante mais, Monsieur le Président, elle a aussi démontré qu'en l'état actuel le projet de désaturation du nœud ferroviaire Lyonnais (NFL) était un projet technique qui propose de construire des voies, des quais, des tunnels sans expliciter les objectifs en termes de nouveaux services de mobilités pour les habitants.

**Le vœu que nous vous soumettons vise à garantir que le projet de désaturation du NFL nous permette à moyen et long terme de mettre en place un RER au niveau de l'aire métropolitaine Lyonnaise.** Pour cela, nous proposons que l'ensemble des collectivités de ce périmètre exprime leur ambition en termes de transports ferrés.

Deux chiffres permettent d'illustrer la nécessité de passer d'une offre TER à une offre RER (cadencement, tarification, horaire). **Entre 1968 et 2011, la distance domicile travail a considérablement augmentée sur le territoire de la Métropole de Lyon** (on est ainsi passé de moins de 5 kilomètres en moyenne en 1968 à 20 kilomètres en 2011). Par ailleurs, quotidiennement, le territoire métropolitain compte 680000 salariés, dont 180000 habitent hors de la métropole, 75 % de ces 180000 salariés viennent travailler pour le moment en voiture. **Pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions des gaz à effet de serre, ainsi que la congestion de nos voiries, nous devons proposer, notamment à ces salariés, une offre TER plus performante.**

**Est-il possible de proposer cette offre, au moins partiellement à moyen terme, sans attendre la fin du projet de désaturation du NFL ? La réponse est oui.**

En effet, nous pouvons à court terme mettre en place une convergence tarifaire TCL/TER en interne du territoire métropolitain. C'est-à-dire permettre aux métropolitains d'emprunter un TER avec son abonnement TCL depuis l'une des 35 gares qui irriguent notre métropole. Cela existe déjà à Lille, Strasbourg, Marseille et, dans notre région, à Grenoble... Ceci permettrait d'améliorer à court terme les mobilités des 1,5 million d'habitants de la Métropole.

Dans le même temps nous devons **améliorer la desserte TCL de ces gares et coordonner les horaires des TER et des bus TCL.** À titre d'exemple, à Écully, l'arrêt TCL est à 300 m de la gare.

Par ailleurs, nous devons **desservir les 35 gares de notre territoire par des pistes cyclables** et les équiper de parkings sécurisés à vélos, et ceci est possible à terme.

J'ai constaté avec plaisir, dans le cadre du débat lors de la commission générale que la Présidente du SYTRAL avait fait sa révolution culturelle puisque pour la 1<sup>ère</sup> fois elle reprenait à son compte nos propositions de convergence tarifaire et d'une meilleure desserte TCL des gares TER/RER avec un objectif de multimodalité sans couture.

Enfin, dans le projet de désaturation du NFL, il est prévu de doubler les voies de la ligne Lyon – Grenoble. Ceci doit pouvoir être réalisé au début du projet, dans ce cas, ceci permettrait de renforcer la desserte de Grenoble, Bourgoin, l'Isle d'Abeau, et, sur le territoire métropolitain, les gares de Saint-Priest, Vénissieux et Jean Macé. **À titre d'illustration de l'efficacité d'un futur RER, il faut seulement 9 minutes pour relier Saint-Priest à Jean Macé par liaison ferrée... beaucoup plus rapide qu'en TCL (le site tcl.fr indique un temps de parcours de 40 min) ou pire en voiture !**

Pour toutes ces raisons, j'espère, chers collègues, que vous soutiendrez par votre vote le vœu que nous avons déposé.

Je vous remercie,

**Christophe Geourjon**

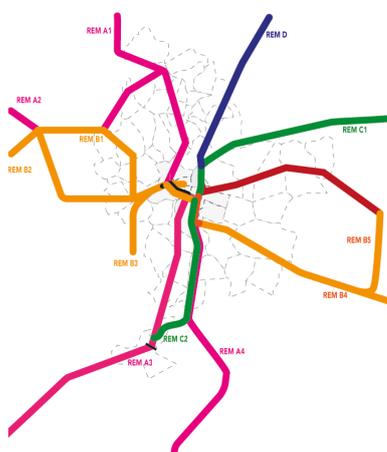
# Pour mémoire, une synthèse des propositions déjà faites par les élus « UDI et apparentés » de la Métropole de Lyon

## EN BREF

### LE PROJET MOBILITÉ DU GROUPE UDI ET APPARENTÉS MÉTROPOLE DE LYON

“ Apporter des solutions concrètes aux questions des mobilités nécessite pour nous une approche globale au service de questions locales. ”

#### CRÉATION D'UN RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)



- Par regroupement et renforcement des lignes existantes.
- Un réseau qui couvre l'ensemble de la Métropole : ce réseau aurait des « branches » tout autant à l'Ouest et au Nord, qu'à l'Est et au Sud.
- La création de nouvelles gares
- Les gares deviennent des pôles multimodaux (desserte efficace des gares SNCF, parcs relais, parcs vélos...)
- Ouverture à la concurrence du REM
- Le projet REM doit être intégré dans le cahier des charges pour la désaturation du NFL

#### DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN



- Élargissement à l'Est lyonnais du principe des futures lignes de Bus à Haut Niveau de Service BHNS du Nord-Ouest et Sud-Ouest (Projet A6/A7) grâce à 3 lignes distinctes.
- Amélioration des transports en commun dans le secteur Plateau du 5<sup>ème</sup> arrondissement
- Développement et prolongement du Tram T2
- Renforcer le maillage des lignes du réseau



TARIFICATION  
UNIQUE TCL/TER



MISE EN PLACE  
UNE POLITIQUE INCITATIVE  
EN FAVEUR DU COVOITURAGE.



MISE EN PLACE D'UNE  
APPLICATION MOBILITÉ  
SERVICIELLE DONNANT  
ACCÈS AUX :

transports en commun,  
parkings,  
location longue durée de vélo,  
Velo'V,  
TER intra-métropole,  
covoiturage,  
autopartage (CitiZ et Bluely)  
et location de voiture.